

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 37 (1901)
Heft: 44

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

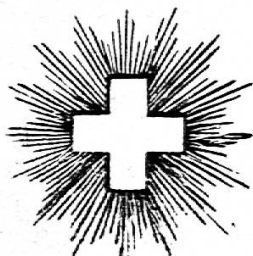
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE: *L'art dans ses rapports avec la démocratie et avec l'école. — La sténographie à l'école primaire. — Chronique scolaire : Genève, Jura bernois, Allemagne, France. — Histoire de l'écriture. — Bibliographie. — Un chef-d'œuvre de la statuaire. — PARTIE PRATIQUE : Sciences naturelles : Les champignons. — Composition. — Dictées. — Récitation. — Géométrie. Gymnastique. — Avis aux maîtres des cours complémentaires.*

L'ART DANS SES RAPPORTS AVEC LA DÉMOCRATIE ET AVEC L'ÉCOLE

Nous devons à l'obligeant intermédiaire de M. François Guex d'avoir pu lire un bien intéressant travail de M. Ch. Bayet, directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique de France¹, sur une question assez spéciale, mais que nous nous permettons de recommander à l'attention de tous nos éducateurs.

Il s'agit, comme le titre reproduit ici l'indique, de savoir si l'art est toujours accessible au grand public, s'il s'adresse à tous et n'est pas fait pour une classe privilégiée ; enfin, s'il convient de préparer la jeunesse des écoles à en goûter le charme, à entrer en communion, non pas absolument avec la pensée intime de l'artiste, mais au moins d'arriver à saisir les caractères d'une belle œuvre, et d'éprouver cette saine et vive émotion que doit produire en nous le Beau, sous quelque forme qu'il se présente.

M. Bayet, tout en reconnaissant que l'art actuel est loin d'être toujours populaire dans ses nombreuses productions, conclut néanmoins à cette nécessité d'éveiller chez l'enfant le sens de l'esthétique par des moyens appropriés à son intelligence et à son âge, pour l'amener à en jouir, plus tard, complètement. La question, examinée avec beaucoup de soins par M. Bayet, est donc tranchée

¹ Il s'agit ici du même M. Bayet qui, il y a quelques mois, a honoré notre pays de sa visite. Ancien professeur d'histoire du moyen âge à Lyon, ancien Recteur de l'Académie de Lille, M. Bayet est également l'auteur d'un excellent ouvrage qui devrait se trouver dans toutes nos bibliothèques scolaires et populaires : *Précis d'histoire de l'art*, Paris, ancienne maison Quantin. Ce volume est au musée scolaire de Lausanne et, probablement aussi, à la Bibliothèque cantonale vaudoise. (La Réd.)

par l'affirmative, et nous avouons qu'il serait difficile de se soustraire à l'argumentation si claire et si chaleureuse de cette charmante causerie, et de ne pas voir, nous aussi, dans cette tentative généreuse d'un rapprochement entre l'art et le peuple, autre chose qu'une simple utopie, mais une œuvre saine, une œuvre réelle de progrès social.

Qui donc, en effet, songera à nier le rôle social de l'art si, compris de tous comme il le fut à certaines époques heureuses, il apporte avec lui cette union dans les mêmes idées et les mêmes sentiments, par les jouissances élevées qu'il provoque ? De grands esprits, d'ailleurs, les Ruskin, les Tolstoï, ont brillamment soutenu cette thèse et démontré nettement ce que doivent être les rapports de l'art avec le peuple.

Mais, diront quelques-uns, n'est-ce pas une tentative absurde et presque un sacrilège que de démocratiser l'art et de le vulgariser ? L'art n'est-il pas réservé à une élite intellectuelle et n'est-ce pas le rabaisser que d'essayer de le mettre à même d'être compris de tous ? Non, la théorie de l'art pour l'art, heureusement, a fait son temps ; il existe dans les grandes créations de certains artistes contemporains suffisamment d'exemples qui prouvent que l'art peut provoquer l'admiration et émouvoir l'âme des moins préparés, tout en conservant une technique que seuls les initiés apprécient.

La vérité c'est qu'il ne devrait pas y avoir de séparation entre l'atelier et le monde, que l'on devrait dessiner, peindre ou modeler dans le même amour de la vérité de la nature ; ainsi l'ont compris autrefois les Grecs, ou, plus près de nous, les imagiers du moyen âge.

D'autres se refuseront à reconnaître la nécessité de cette préparation esthétique que nous aimerions, avec M. Bayet, voir franchir le seuil de nos écoles. A quoi bon, objecteront les utilitaristes, ce superflu, cette exaltation de l'enthousiasme chez l'enfant ? — Le temps qu'il consacre à ses études est déjà bien court, pour songer à lui donner autre chose que le nécessaire, à lui meubler l'esprit d'idées qui, en un certain sens, peuvent être dangereuses.

Le danger, répondrons-nous aux uns et aux autres, est bien plus dans l'exclusivisme de l'art. Nous n'avons nul droit d'interdire à la foule des humbles ce qui peut éclairer une destinée obscure et laborieuse. Le sens de la beauté est chose humaine entre toutes ; il existe, en germe tout au moins, au fond de chacune de nos âmes, et c'est un devoir auquel on n'a, peut-être, pas assez réfléchi, chez nous, que d'en favoriser le développement au sein de notre peuple. C'est faire preuve, enfin, de démocratie intelligente et véritable que d'apprendre aux déshérités à considérer la vie non comme une lutte uniquement égoïste et intéressée, mais comme une chose à laquelle il faut donner tout ce qui peut l'ennoblir et l'élever.

Au surplus, l'idéal de M. Bayet est-il relativement facile à atteindre et les moyens qu'il offre pour développer le sentiment artistique chez l'enfant sont-ils à la portée de chacun ? C'est la conception de

l'ordre, tout d'abord, qui enseignera à l'élève la place déterminée de chaque objet au double point de vue de la destination utile de cet objet et de l'aspect qu'il présentera. C'est l'harmonie des mouvements, et ceci se rattache à la gymnastique. C'est la décoration des salles d'études qui doit être faite non pas au moyen d'œuvres au-dessus de la compréhension de l'élève, mais plutôt par les reproductions des sites les plus beaux de notre pays, ou des principaux personnages qui incarnent le dévouement, le courage ou tout autre qualité morale. Que l'on attache aussi une plus grande importance à la beauté des illustrations des ouvrages scolaires et qu'enfin l'enseignement du dessin reçoive cette forte base si magistralement indiquée par Viollet le Duc dans son histoire d'un dessinateur.

Et lorsque ces premiers points auront été posés, la tâche de l'éducateur se complètera par l'exposé de l'histoire de notre pays en y rattachant et en faisant connaître aux enfants les quelques monuments qui, dans nos plus humbles villages, sont parfois restés debout, au milieu des transformations inévitables des siècles, leur en faisant apprécier la poésie et la beauté, « de telle sorte, dit M. Bayet, que les événements de notre existence nationale restent associés dans leur mémoire à des visions d'art ».

N'est-ce pas là un séduisant programme et restera-t-il impraticable pour nos instituteurs ? Les résultats de son application, nous le croyons avec M. Bayet, auraient un caractère moral certain ; et il ne faut pas, ajoutons-nous ici, que les instituteurs se retranchent, avec modestie, derrière une incompétence plus apparente que réelle, car il ne s'agit pas d'offrir aux enfants un cours d'archéologie et d'histoire de l'art, mais de développer en eux, avec discrétion, pas à pas, le sens de la beauté et le charme de la vie dans la nature.

Nous avons le bonheur de vivre en un merveilleux pays qui a vu naître bien des artistes (et non des moindres) souvent incompris, parfois bafoués. Souhaitons donc que les lignes écrites avec tant de hauteur de vue et de conviction par M. Bayet, puissent trouver un écho parmi nos éducateurs, les fassent entrer dans une voie nouvelle, en ajoutant aux heures d'école un charme, une poésie, souvent absents. Peut-être arriverons-nous, par les moyens modestes que nous venons de rappeler, à aimer mieux notre coin de terre et à comprendre, juger et apprécier aussi, les œuvres d'art et les artistes qui y naquirent.

Raphaël LUGEON

LA STÉNOGRAPHIE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

La propagation de l'étude de l'art abrégatif a fait, dans le cours de ces dernières années, des progrès considérables. Apprendre la sténographie était, il y a peu d'années encore, l'apanage de quelques individualités, curieux ou professionnels, en général, chargés des comptes-rendus des corps délibérants. Nul ne songeait au rôle si important que cet art allait prendre et qu'il remplira toujours davantage dans toutes les branches de l'activité sociale,

L'enseignement de la sténographie, d'abord réservé à des professeurs libres, s'étend peu à peu maintenant à toutes les écoles d'enseignement secondaire :

écoles de commerce d'abord, où le besoin s'en faisait vivement sentir, puis collèges et écoles secondaires de jeunes filles. Facultatifs en général, les cours de sténographie tendent à y devenir obligatoires.

Poursuivant sa conquête, la sténographie cherche actuellement enfin à s'introduire, sous une forme ou sous une autre, dans l'enseignement primaire.

Qu'en adviendra-t-il dans l'avenir ? nul ne peut le prévoir et je ne chercherai pas ici à soulever cette question, importante sous plus d'un rapport, mais je tiens à soumettre une expérience que je viens de tenter ou qui, plutôt, est en voie d'exécution.

J'ai été séduit par l'idée d'introduire dans une classe primaire l'enseignement de la sténographie. La chose ne se présentait pas sans quelques difficultés, les méthodes pédagogiques à employer dans une telle matière étant encore bien embryonnaires.

Il est certain, par exemple, qu'il est impossible d'enseigner la sténographie à des enfants comme on peut le faire à des adultes. Il s'agit donc de simplifier les choses, de ne donner que les règles les plus strictement nécessaires et de ne faire pour ainsi dire pas de théorie.

Sans vouloir entrer dans trop de détails, j'esquisserai simplement les principes qui m'ont guidés dans cette voie. Comme l'on sait, la sténographie Duployé — celle dont je me sers — comme toute sténographie du reste, ne reproduit que les sons de la langue. Un seul et même signe O représente les graphiques : au, eau, aux, oh, etc. Il s'agissait donc, au début, de faire faire aux élèves l'analyse des sons des vocables français, chose qui n'est pas si aisée qu'elle le paraît d'emblée.

Cette décomposition a été faite oralement en donnant aux élèves des mots ou parties de phrases à disséquer, de manière à en dégager successivement les sons élémentaires. Cette première étude, quoique fastidieuse, doit se poursuivre quelques semaines et peut se faire très simplement sans perte appréciable de temps, en y consacrant quelques minutes seulement chaque jour, pendant la leçon de lecture, par exemple.

Puis vint l'étude proprement dite de la sténographie. Le programme scolaire étant très chargé, je n'ai à ma disposition qu'une leçon hebdomadaire de quarante minutes, qui m'a été obligeamment accordée par M. l'Inspecteur scolaire. Réduite à cette portion congrue, la tâche n'en est que plus difficile, mais d'autre part les résultats n'en sont que plus significatifs et plus réjouissants.

D'ailleurs cette leçon n'a fait l'objet d'aucun travail obligatoire à la maison. Disons tout de suite que les élèves — âgés de 10 à 13 ans — ont été vivement intéressés et qu'un certain nombre d'entre eux ont continué ce travail pour leur plaisir, en dehors des heures de classe.

D'une façon générale, j'ai été heureux de voir combien les enfants ont une aptitude merveilleuse pour la sténographie. Ils saisissent très rapidement les principes de la méthode et se rendent compte avec beaucoup de facilité des divers tracés par lesquels peut s'écrire tel ou tel vocable. Il m'est impossible de donner ici des détails à ce sujet, car il me faudrait entrer dans le vif de la méthode sténographique et la chose ne pourrait intéresser qu'un trop petit nombre d'instituteurs.

A lui seul, le résultat atteint dans ce cours élémentaire lèvera tous les doutes au sujet de la possibilité pour l'enfant d'arriver très rapidement à sténographier. Ce résultat est le suivant : Au moment où j'écris ces lignes, mes élèves viennent de recevoir leur quatorzième leçon (de 40 minutes) et les plus avancés écrivent aussi rapidement en sténographie qu'avec l'écriture ordinaire. Nul doute, par conséquent, qu'à la fin d'une seule année scolaire, un nombre respectable d'élèves ne puissent écrire ainsi notablement plus vite qu'ils ne le font avec l'alphabet latin.

Si le cours se poursuivait pendant plusieurs années, je crois que les enfants

formeraient de véritables sténographes, pouvant utiliser pratiquement le nouvel outil qu'ils auraient appris à manier.

Quant à la lecture d'un texte sténographique écrit au tableau noir par le maître, elle se fait aussi avec une remarquable facilité. Je ne dirai pas que les élèves lisent les caractères sténographiques aussi rapidement que l'écriture ordinaire, car chacun sait que l'écriture d'un texte sténographié présente toujours une certaine difficulté, mais j'ai constaté, à maintes reprises, que des élèves traduisaient les phrases à mesure que je les écrivais sur le tableau noir.

Toute expérience est bonne à tenter : la sténographie est à l'ordre du jour un peu partout ; j'ai voulu me rendre compte par moi-même de la possibilité de son introduction dans les cours de l'école primaire. La chose a été essayée déjà, avec succès, dans d'autres pays, je ne sais si elle l'a été en Suisse romande, mais je serais satisfait si cette expérience, comme je me plais à l'appeler, était reprise par quelques-uns de mes collègues de l'enseignement primaire. Je crois qu'ils y trouveraient un agréable profit et que la cause sténographique serait grandement avancée.

Dr A.-Maurice BOUBIER.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — Beaucoup de monde et beaucoup d'entrain à la dernière séance de la *Section genevoise* de notre Société romande, qui a eu lieu jeudi 24 octobre ; la petite salle de l'Institut avait peine à contenir les assistants venus de tous les points du canton. Le président, M. Lucien Baatard, a présenté la candidature de plusieurs membres nouveaux, qui ont été reçus à l'unanimité. Dans une allocution émue, il a rappelé le souvenir de Mme Démolis, régente à Satigny, enlevée à la fleur de l'âge à l'affection de son mari, notre cher collègue ; l'assemblée s'est levée en signe de deuil.

Passant à la nomination des délégués au Comité central, la Société a désigné pour la représenter : MM. Baatard, président ; Pesson ; Groscurin et Rosier ; comme suppléants : MM. Golay, Charvoz et Mercier. Elle a ensuite nommé M. Rosier correspondant genevois de l'*Educateur*, pour une nouvelle période de trois ans.

Ensuite a eu lieu une communication de M. Rosier sur la nouvelle carte murale de la Suisse pour les écoles ; cette carte était exposée dans la salle. R.

JURA BERNOIS. — **Punitions corporelles.** — Comme l'*Educateur* l'a déjà annoncé, le Grand Conseil bernois a refusé d'entreprendre le deuxième débat du projet de loi sur les punitions corporelles. Il a ainsi répondu aux vœux de la grande majorité, si ce n'est de l'unanimité des membres du corps enseignant jurassien. A cette occasion, M. Flückiger, instituteur à Berne et député, doit s'être exprimé au Grand Conseil d'une façon peu édifiante sur ses collègues jurassiens, auxquels il aurait reproché leur origine *welche* et leur discipline relâchée. Avant de porter un jugement sur le discours de M. Flückiger, nous attendrons qu'il ait paru dans le bulletin des séances du Grand Conseil.

Démission de M. Freymond. — M. Freymond, professeur à l'Université, dont nous avons annoncé la nomination dans la commission cantonale des examens de maturité, a été rappelé à l'Université de Prague. Puisque nous parlons de la commission des examens de maturité, nous dirons que le président en est M. le Dr Forster et non M. Forestier, comme l'*Educateur* l'a annoncé par erreur.

Dénonciations scolaires. — Dans la *Feuille officielle scolaire*, la Direction de l'instruction publique recommande aux autorités scolaires et au corps enseignant de tenir compte, dans les dénonciations pour filles, des heures de classe de l'école primaire et de l'école de couture. Quand les absences des deux écoles

dépassent ensemble le dixième du total des heures de classe, il faut dénoncer les parents.

Pour expliquer la circulaire dont nous venons de rendre compte, supposons qu'il y ait eu, dans une période de quatre semaines 96 heures de classe à l'école primaire et 24 à l'école d'ouvrages, total 120 heures. Une élève qui aura manqué 8 heures à l'école primaire et 5 heures à l'école de couture, total 13 heures, devra être dénoncée.

Franchise de port. — Les instituteurs n'ont pas le droit d'envoyer en franchise de port leur demande d'inscription à un poste vacant. Les commissions scolaires sont, en outre, tenues d'affranchir le renvoi de leur papiers aux aspirants qui se sont fait inscrire. C'est là une disposition de l'art. 100 du règlement de transport des postes fédérales.

Cours complémentaires. — Les communes de Corgémont et de Glovelier ont introduit l'école complémentaire.

Examen du brevet primaire. — Les 14 et 15 octobre ont eu lieu à Delémont les examens d'ouvrages pour les aspirantes au brevet primaire. Trente-six candidates s'étaient fait inscrire; elles ont toutes réussi dans cette première épreuve.

Synode scolaire cantonal. — La réunion du Synode scolaire cantonal ne pourra guère avoir lieu avant la fin de novembre. Elle aura à s'occuper de l'instruction professionnelle des instituteurs.

H. GOBAT.

ALLEMAGNE. — On demande des instituteurs. — En Thuringe, la pénurie des maîtres d'école est très intense. Faute de maîtres, on a dû fusionner des classes communales dans la ville de Weimar, et nombreux sont les instituteurs de la campagne qui abandonnent les fonctions de l'enseignement pour se vouer à des carrières plus rémunératrices.

Il en est de même dans le royaume de Saxe, où l'on fait appel aux élèves des écoles normales pour remplir les postes vacants. C'est ainsi qu'à l'école normale de Pirna, douze jeunes « séminaristes » de dernière année ont subi les examens du brevet à fin septembre pour entrer aussitôt après dans la pratique.

Une Ecole normale supérieure pour les instituteurs en Allemagne. — Il a été question à plusieurs reprises depuis quelque temps, en Allemagne, de créer pour les membres de l'enseignement primaire une Ecole normale supérieure analogue à l'école de Saint-Cloud ou à celle de Fontenay-aux-Roses.

M. le professeur Rein, de l'Université d'Iéna, le chef de l'école pédagogique allemande, s'élève vivement contre ce projet qui lui paraît être une solution bâtarde du problème de la préparation générale et professionnelle des instituteurs. M. Rein est partisan de la préparation par l'Université. La connaissance du latin, dit-il en substance dans les *Pädagogische Blätter*, n'est nécessaire que pour un petit nombre de cours, pour la théologie, le droit et la philologie, par exemple. Quant aux cours de philosophie, d'histoire, de sciences naturelles, de mathématiques, etc., il n'est nullement nécessaire, pour les suivre avec fruit, de connaître le latin, et ce sont précisément ces cours qui offrent aux instituteurs la plus grande utilité. Pourquoi donc alors vouloir séparer les instituteurs du reste des étudiants, en les cloîtrant dans des écoles spéciales? Seule l'Université convient pour donner à l'instituteur la culture générale qui lui est tout aussi nécessaire qu'aux professeurs des lycées ou des écoles réales.

FRANCE. — Le recrutement des Ecoles normales. — Voici quelques-unes des réformes que l'on propose pour améliorer le recrutement des Ecoles normales:

a) Relever les traitements de début et établir un mode d'avancement plus rapide que le système actuel;

b) Augmenter les effectifs des Ecoles normales, de manière qu'à elles seules elles puissent suffire au recrutement du personnel;

- c) Ramener l'engagement décennal à cinq ans ;
- d) Compter comme service actif, à tous les élèves-maitres, quel que soit leur âge, les années passées à l'Ecole normale ;
- e) Ne rendre accessibles les fonctions d'inspecteur primaire, de directeur d'Ecole normale, de directeur d'école primaire supérieure, de professeur d'Ecole normale et d'école primaire supérieure, qu'à des personnes pourvues des diplômes exigés pour occuper ces emplois et ayant accompli un stage de deux ans dans l'enseignement primaire, comme instituteur ;
- f) Encourager par tous les moyens les instituteurs qui préparent des candidats à l'Ecole normale.

Contribution à l'histoire de l'écriture. — M. Beausire, chef de service, nous envoie la copie du document suivant :

Lausanne, le 4 avril 1848.

Le Conseil de l'Instruction publique à M. X..., régent à Etagnières.

Monsieur,

Ensuite du rapport du délégué du Conseil chargé de l'inspection des écoles du district d'Echallens, nous venons vous faire savoir qu'il résulte de ce rapport que l'école que vous dirigez à Etagnières est en bon état et que vous remplissez vos fonctions avec zèle et conscience.

Nous vous engageons à maintenir les enfants dans la connaissance des diverses branches qu'ils possèdent, et à *bannir les plumes métalliques* de manière à perfectionner l'écriture qui paraît souffrir de l'usage de ces plumes.

Agréez, Monsieur, l'assurance de notre considération. LE PRÉSIDENT : Y.

BIBLIOGRAPHIE

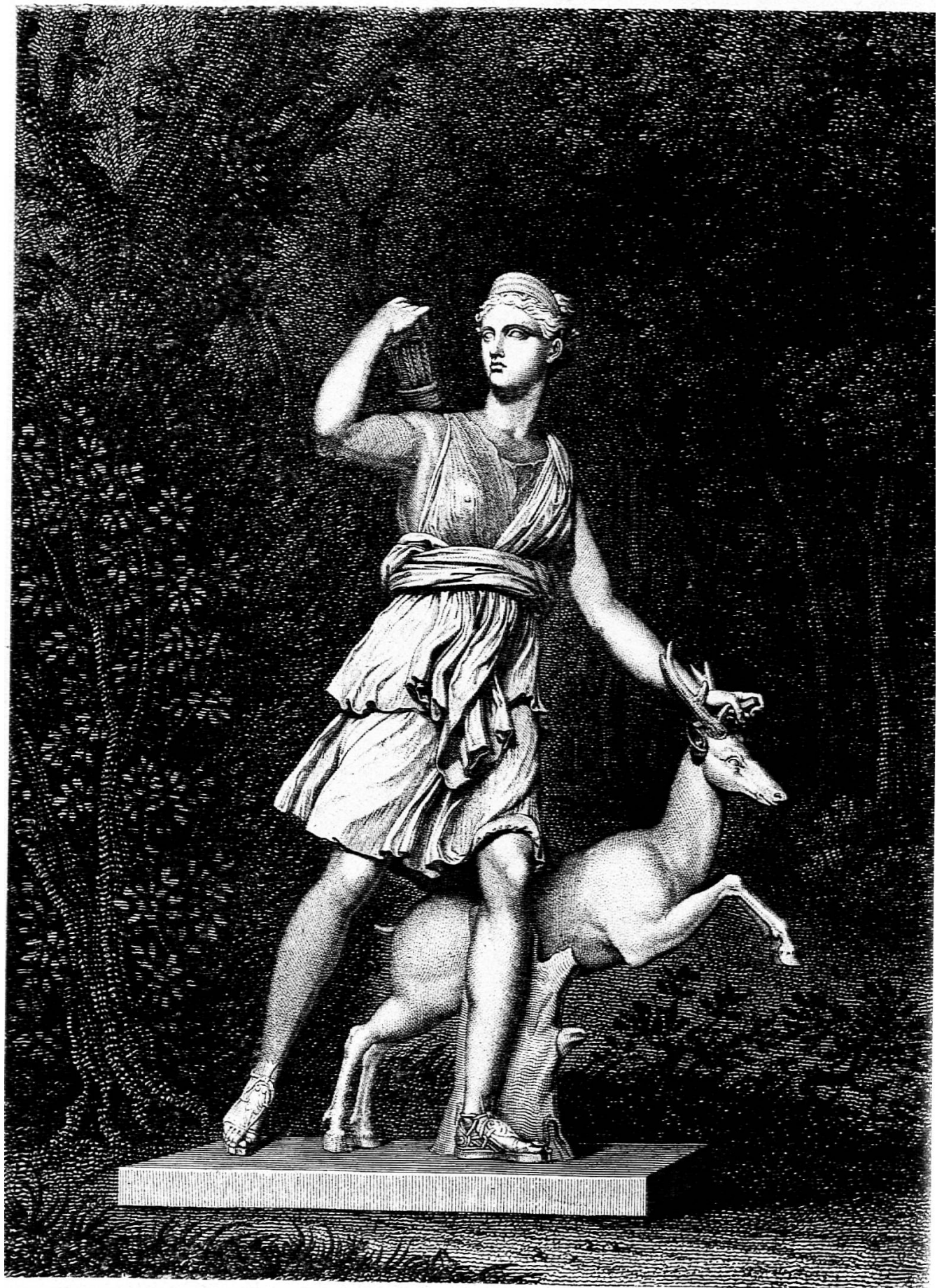
Leitfaden für den ersten Unterricht im Deutschen, par M. Ulrich Grand, professeur à Coire. Ce manuel est destiné à l'enseignement de l'allemand dans les écoles romanches et italiennes du canton des Grisons. Rendu obligatoire par le Petit Conseil, il se compose de deux volumes d'une centaine de pages chacun. La méthode directe à la base de l'enseignement se rattache à la vie de l'école et aux sujets du livre de lecture.

H. G.

UN CHEF-D'ŒUVRE DE LA STATUAIRE

Diane à la biche.

Cette statue, connue aussi sous le nom de Diane de Versailles (Arthémis chasseresse), l'une des plus parfaites qui aient été gardées de l'antiquité grecque, fut apportée en France au temps d'Henri IV, ou peut-être même de François I^{er}. Longtemps conservée au château de Meudon, puis à Fontainebleau, dans le jardin de la reine, elle fut, plus tard, placée à Versailles par Louis XIV et passa enfin au musée du Louvre en l'an VI de la République. Vêtue de la courte tunique des femmes spartiates et d'un manteau qui, jeté en écharpe sur l'épaule, se replie autour de la taille, à la façon d'une ceinture, la déesse chasseresse est représentée dans l'attitude d'une course rapide. Ses pieds sont protégés par des sandales. De la main droite, elle s'apprête à tirer une flèche de son carquois. Près de sa main gauche, qui, primitivement, tenait sans doute un arc, bondit l'animal favori de Diane, la biche au bois d'or et aux pieds d'airain dont parle la fable. Peu de sujets s'harmonisent aussi bien que celui-ci avec la beauté sévère des grands arbres d'un parc.



Diane à la Biche.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

La leçon qui suit est tirée de l'ouvrage de M. le professeur G. Stucki, de Berne : *Materialien für den naturgeschichtlichen Unterricht in der Volksschule*¹. Cet ouvrage comprend trois parties : Botanique, Zoologie et Minéralogie. La botanique est elle-même exposée en trois cours conduisant l'élève, par une suite graduée de leçons, des connaissances élémentaires, acquises par l'observation de plantes à structure simple, aux idées générales déduites du cours tout entier. Chaque leçon est construite sur le plan suivant : A. Tâches d'observation ; B. Matériel d'intuition ; C. Exposition ; D. Récapitulation ; et éventuellement E. Applications.

L'exposition est conforme au système exposé par M. Jayet dans l'article *Rôle de la biologie dans l'enseignement des sciences naturelles* (*Educateur* 1900), c'est-à-dire que la plante ou l'animal est présenté dans ses rapports avec le milieu ambiant. Il est fait constamment appel aux connaissances acquises.

A moins qu'il ne s'agisse de faire connaître un procédé méthodique particulier, les instituteurs ne demandent nullement des préparations délayées, ne leur laissant aucune liberté d'action ; c'est ce qu'a compris M. Stucki, dont l'ouvrage est un exposé systématique répondant parfaitement à son titre et donnant aux maîtres les *matériaux* de leur enseignement sans leur prescrire tous les détails de la forme.

Le manuel de science de l'enfant doit être, nous semble-t-il, la nature et la nature seule ; mais pour initier son élève à ce livre admirable, le maître a besoin d'un livre tel que celui de M. Stucki. Nos collègues de langue allemande sont vraiment privilégiés de ce qu'une lacune, encore trop réelle pour nous, soit comblée pour eux.

E. BRIOD.

Les champignons.

A. TÂCHES D'OBSERVATION.

1. Remarquez et notez les endroits où vous trouverez des champignons (tas de fumier, tiges et troncs d'arbres, prairies, forêts, bois mort).

2. Notez quand vous avez aperçu pour la première fois tel ou tel champignon et quand il est tombé en décomposition.

3. Saupoudrez de sel un champignon en croissance et observez le résultat (décomposition plus rapide).

4. Qui de vous ou de vos connaissances a mangé des champignons, desquels était-ce, et comment les a-t-on accommodés ? (Éventuellement observations sur le marché.)

5. Informez-vous et observez vous-mêmes dans quelles conditions des restes d'aliments, pain, viande, etc., se couvrent de moisissure. (Essai : placer des restes d'aliments non couverts dans une cave humide.)

6. Cherchez des feuilles d'arbres, d'arbrisseaux ou de plantes herbacées présentant des taches anormales et apportez-les en classe.

B. MATÉRIEL INTUITIF.

1. Spécimen de l'une des espèces de champignons les plus communes dans la main de chaque enfant. — 2. Pour comparaison, quelques espèces de champignons fréquentes dans la région. — 3. Mycèle (ou micélium, tissu fin et blanchâtre facile à trouver dans la terre sous chaque champignon). — 4. Cuir ou pain moisi. — 5. Epi de blé ergoté. — 6. Epi recouvert de rouille. — 7. Feuilles de pommes de terre, de pommier, d'érable, etc., attaquées du champignon. — 8. Une plante parasite sans feuilles vertes.

¹ Chez Schmid et Francke, à Berne.

C. EXPOSITION

Nous voulons étudier aujourd'hui un groupe de végétaux tout nouveau : les champignons. Ou bien ceux-ci ne seraient-ils pas des plantes ? Leur aspect est assez singulier pour que l'on puisse avoir des doutes à ce sujet. D'après ce que nous avons appris, une plante comprend des racines, une tige, des feuilles, des fleurs. Mais un champignon ne renferme rien de tout cela. Qui m'y montrera une fleur ou des feuilles ? Nulle part on n'y remarque ne fût-ce qu'une trace de couleur verte ; rien n'y rappelle la feuille d'une plante ordinaire. On pourrait à la rigueur considérer comme une tige la partie cylindrique inférieure, mais pas de trace de racine ; vous avez arraché votre champignon avec la plus grande facilité, sans même remarquer qu'il fût implanté dans le sol. Les champignons ne seraient-ils donc pas des plantes ? Ils sont encore moins des animaux (pourquoi ?) et ne peuvent à aucun titre être envisagés comme des minéraux, car ils surgissent du sol, croissent et meurent. Ils ne peuvent être que des plantes. Nous savons d'ailleurs que certains végétaux sont privés de couleur verte ; je me contente de citer les pousses qui se développent sur les pommes de terre dans l'obscurité, et l'herbe que l'on a recouverte de terre ou de bois. Il est vrai qu'il s'agit ici d'un état passager et maladif de ces végétaux, causé par le manque de lumière. Mais voici une plante qui, même à la lumière du soleil, ne présente jamais de parties vertes, et chez laquelle le manque de cette couleur doit être considéré comme un état normal et sain. *Il existe, par conséquent, des plantes saines sans couleur verte.* Et quant à l'absence des fleurs, nous avons appris que les mousses n'en ont pas non plus. *Les champignons sont des végétaux sans fleurs et sans chlorophylle (principe colorant vert des végétaux).*

Vous avez remarqué que, vers la fin de l'été et par un temps humide, les champignons croissent extraordinairement vite, et se corrompent non moins rapidement. J'ai une fois observé que plus d'une douzaine de champignons, mesurant jusqu'à 6 cm. de hauteur, avaient poussé sur un tas de fumier dans l'espace d'une nuit d'orage. Si l'herbe des prairies croissait avec cette rapidité ! Mais au bout de deux jours ils étaient réduits à une masse informe, noire et repoussante. D'autre part, les champignons durs et gluants que l'on voit ici et là sur certains troncs d'arbres durent des mois, voire même des années. Ceux-là tirent évidemment leur nourriture des corps fibreux sur lesquels ils croissent. On nomme de semblables végétaux, qui vivent sur d'autres et en aspirent la sève, des *parasites*. Il y a aussi, parmi les hommes, des parasites qui refusent de travailler et vivent du gain des autres. On ne saurait leur en vouloir s'ils ne *peuvent* pas travailler. Les champignons dont nous venons de parler sont précisément de ces parasites-là. Vous me demandez comment cela se fait ? Eh bien ! c'est qu'ils ne possèdent ni feuilles, ni matière colorante verte. C'est par leurs feuilles vertes que les plantes s'assimilent la matière nutritive. C'est là que les liquides aspirés par les racines et les gaz inhalés par les feuilles subissent le travail qui les transformera en sucs bons ou mauvais. Certaines de ces matières ne sont autres que des huiles, du bois, de l'amidon, du blanc d'œuf, de la résine, des principes colorants, etc. Et chacun comprendra que les plantes ne puissent s'assimiler telles quelles ces matières, mais qu'elles doivent plutôt les préparer d'abord pour leur usage. Ni l'air, ni la terre ne contiennent évidemment ces matières. Dans leur préparation, la lumière solaire joue un rôle important. Les pousses qui éclosent dans l'obscurité (germes des pommes de terre) ne peuvent créer aucune matière nouvelle, et ne se développent qu'aussi longtemps que dure la réserve de nourriture à leur disposition. Si donc une plante ne possède pas le principe colorant des feuilles (chlorophylle) et ne peut faire elle-même sa provision de vivres, elle ne saurait croître que là où d'autres auront pris ce soin pour elle. J'ai arraché la plante que je vous présente dans un champ de trèfle (orobanche des trèfles). Elle était implantée sous terre, par son extrémité bulbeuse, dans

une racine de trèfle à laquelle elle a sans doute soutiré sa sève. *Des plantes sans chlorophylle sont incapables de vivre par elles-mêmes; elles sont au contraire dépendantes d'autres végétaux.*

Mais, direz-vous, les champignons ne croissent pas seulement sur des troncs d'arbres; on les trouve plus souvent encore sur des tas de fumier, dans les prairies humides et surtout dans les forêts, et cela sans qu'ils dépendent d'autres végétaux. Non pas de végétaux vivants, répondrai-je, mais bien de végétaux morts. Dans les endroits cités se trouvent des restes de plantes qui livrent aux champignons leur nourriture; si cela n'était pas, aucun champignon n'y pourrait croître. Supposez une forêt où chaque année on enlèverait soigneusement toutes les feuilles mortes, toutes les aiguilles de sapin qui couvrent le sol, aussi bien que toutes les petites plantes, toutes les mousses, aucun champignon n'y prendra pied. On peut donc distinguer parmi les champignons : 1. *Les parasites*, qui croissent sur des plantes vivantes, et 2. *ceux qui vivent de la décomposition de plantes mortes.*

(A suivre).

COMPOSITION

Degré moyen.

La désobéissance punie.

PLAN

Julie, fillette de huit ans, a formé le projet d'échapper à sa bonne. — Elle réussit. — Il lui arrive une foule de désagréments. — Conclusion.

DÉVELOPPEMENT

Julie n'a que huit ans, mais elle se croit un grand personnage, et depuis quelque temps elle a formé le projet d'échapper à sa bonne pour aller se promener seule en ville. « Cela doit être si amusant de se promener seule ! » se dit-elle.

La voilà donc partie. Mais à peine a-t-elle fait quelques pas qu'il lui arrive toutes sortes de désagréments auxquels elle ne s'attendait guère. Les messieurs et les dames se retournent d'un air étonné comme pour lui dire : « Prenez garde, ma petite, vous allez vous faire écraser au milieu de cette foule ». Vous comprenez combien elle est vexée de se voir traitée en fille. Ce n'est pas tout : un grand garçon étourdi la pousse si rudement qu'elle perd l'équilibre et tombe par terre. Enfin, pour comble de malheur, le ciel se couvre de nuages, la pluie tombe à grosses gouttes, et, en un clin d'œil, elle est trempée jusqu'aux os. Que faire ? Elle se réfugie sous une porte cochère et se met à pleurer en appelant à grands cris : « Maman ! maman ! Un sergent de ville accourt, lui donne la main, et la ramène chez elle. Mais, vous pouvez le croire, Julie n'ira jamais plus se promener sans sa bonne. Les enfants désobéissants sont punis tôt ou tard.

(Imité de l'anglais.)

F. MEYER.

Degré supérieur.

La cathédrale du roi.

PLAN

Un roi fait bâtir une église et défend à qui que ce soit de contribuer à cette construction dont il veut avoir tout le mérite. Lorsque l'édifice est achevé, le roi y fait graver son nom, mais le lendemain ce nom est remplacé par celui d'une pauvre femme. Ce même phénomène se reproduit encore deux fois. Reconnaisant en cela le doigt de Dieu, le roi fait chercher la pauvre femme. Pressée de questions, elle avoue avoir acheté, avec un denier, du foin qu'elle a jeté ensuite devant les bœufs charriant les matériaux de la cathédrale. — Conclusions.

DÉVELOPPEMENT

Un roi voulut bâtir une magnifique église. En vertu d'une sentence formelle, pas un autre que lui ne pouvait contribuer à cette construction. Nul de ses sujets

n'avait le droit d'y employer le moindre denier. L'édifice fut achevé, large, élevé, superbe. Le roi y fit graver, sur une tablette de marbre, une inscription en lettres d'or disant que lui seul avait accompli cette œuvre, et que nulle autre personne n'y avait coopéré. Mais, dans la nuit, le nom du roi fut remplacé sur cette tablette par celui d'une pauvre femme du peuple. Le monarque fit refaire la première inscription, et la nuit suivante elle fut de nouveau changée. Une troisième fois le nom du roi y fut rétabli et une troisième fois on le vit remplacé par celui de la pauvre femme. Alors, le roi crut reconnaître en ce fait étrange le doigt de Dieu et envoya chercher la pauvre femme. Elle s'avança devant lui, confuse et tremblante.

— Tu sais, lui dit-il, que j'avais formellement défendu à qui que ce fût de contribuer à la construction de mon église. Réponds-moi franchement. As-tu enfreint mes ordres ?

— Grâce ! répondit-elle en tombant à genoux ; grâce ! puissant souverain. Je vous confesserai la vérité. Je suis une chétive ouvrière, bien pauvre. En filant tout le jour, je gagne à peine mon pain quotidien. Cependant, je possédais un denier et j'aurais voulu l'offrir à l'église de Dieu. Mais je craignais de manquer à tes prescriptions. Alors, avec mon denier, j'ai acheté un peu de foin, je l'ai jeté devant les bœufs qui charriaient les matériaux de la cathédrale, et les bœufs l'ont mangé. Voilà comment j'ai cru pouvoir faire mon offrande sans faillir à ta volonté.

Le roi, ému de ces paroles, vit combien cette humble ouvrière avait fait, dans son indigence, une plus pieuse et plus généreuse offrande que lui. Il se repentit de son orgueil et récompensa libéralement la vertu de la pauvre femme.

(D'après X. Marmier.)

F. MEYER.

DICTÉES

(Nous pensons que le vocabulaire donné ici comprend les mots qui, dans la préparation orale de la dictée, exigent une attention spéciale au point de vue orthographique ; ils sont écrits au tableau noir, épelés et copiés par les élèves.

U. B.)

Le miel.

VOCABULAIRE

élaborer	parfumé	excellent
amasser	volatile	labiée
alvéoles	pomper	précédent
gâteau	butiner	tandis que
cire	influence	provenant
substance	marqué	élément
demi-fluide	goût	nécessaire
consistance	esparcette	modification
sirop	ambre	transformation

I. Le miel élaboré par les abeilles et amassé dans les alvéoles de leurs gâteaux de cire est une substance demi-fluide, de la consistance d'un sirop épais, d'un jaune plus ou moins foncé. Il est très sucré et parfumé par les huiles volatiles que les abeilles ont pompées dans les fleurs. Les plantes où les abeilles ont butiné ont une influence très marquée sur le goût, la couleur, la qualité du miel. Le trèfle et l'esparcette donnent un miel d'un beau jaune d'ambre et d'un goût excellent. Les labiées fournissent un miel de couleur claire et tout aussi bon que le précédent, tandis que celui qui provient des forêts est plus foncé et plus amer.

Le miel n'est pas sucé directement des fleurs par les abeilles. Ces insectes ne tirent des plantes que les éléments nécessaires pour le faire. Ces matières subis-

sent certaines modifications et transformations dans l'estomac à miel des abeilles et sont ensuite rejetées dans les alvéoles sous forme de miel.

II. On recueille le miel en exposant les gâteaux au soleil sur des vases où il s'écoule. Ensuite les rayons sont pressés afin d'en extraire tout le miel.

Tout en étant un aliment nourrissant, le miel est apéritif, rafraichissant, laxatif et émollient. Il entre dans la composition d'un grand nombre de médicaments. Il est très bon pour combattre les engorgements des organes supérieurs de la respiration.

Dans les pays du nord, on en fabrique de l'hydromel en le dissolvant dans de l'eau sucrée. On laisse fermenter le mélange, et on obtient une liqueur alcoolique qui a le goût du vin muscat et dont les Russes et les Polonais font grand usage.

VOCABULAIRE DE LA DICTÉE II

exposer	médicament	dissolvant
extraire	combattre	fermenter
apéritif	engorgement	alcoolique
rafraichissant	organe	muscat
émollient	respiration	Russe
laxatif	hydromel	Polonais
		F. GAILLARD.

La cire.

VOCABULAIRE

cire	brute	généralement
substance	bouillante	paraffine
verdâtre	purifier	stéarine
glande	figer	calcaire
anneau	surface	dissolvant
abdomen	conique	térébenthine
construire	décolorer	encaustique
gâteau	découper	pharmacien
rayon	lamelle	parquet
remplir	exposer	onguent
soumettre	claire	artiste
presse	primitivement	modèle
complètement	fabrication	durable
résidu	bougie	

I. La cire est une substance d'un jaune verdâtre produite en entier par les abeilles, qui la retirent de petites glandes situées aux côtés des anneaux de leur abdomen. Elles en construisent des gâteaux ou rayons, qu'elles remplissent de miel.

On recueille la cire en soumettant les gâteaux à la presse. Lorsque le miel est complètement éloigné, le résidu ou cire brute, est fondu dans de l'eau bouillante, et la cire purifiée vient se fixer à la surface. Elle est de nouveau fondue dans des moules coniques. Ainsi obtenue, la cire est jaune. Pour la décolorer, on la découpe en minces lamelles que l'on expose sur des claies au soleil et à l'air frais de la nuit. Au bout de quelques jours, elle est devenue blanche.

Primitivement, la cire était employée pour la fabrication des bougies ; mais elle a été généralement remplacée pour cet usage par la paraffine et la stéarine. Cependant elle est encore d'une grande utilité. En la mélangeant avec du calcaire pulvérisé et du savon, ou simplement en la dissolvant dans de la térébenthine, on en fait de l'encaustique pour les parquets et les meubles. Le pharmacien s'en sert pour fabriquer certains onguents, l'artiste en modèle toutes sortes d'objets, et le tailleur l'emploie pour cirer son fil et le rendre plus durable. F. GAILLARD.

RÉCITATION

Les chèvres.

Drelin, din din !
En troupe joyeuse et folâtre,
A l'appel de leur jeune pâtre,
Les chèvres s'en vont au ravin,
Drelin, drelin,
Dans le crépuscule bleuâtre
Brouter l'amourette et le thym.

Drelin, din din !
Sur la sente, l'essaim gambade,
Eveillant d'une gaie aubade
Le hameau qui dort le matin.
Drelin, drelin !
Debout ! bergers de la bourgade !
L'aurore blanchit au lointain.

Drelin, din din !
En passant, le carillon chante
Tout le long de la verte pente.
La chevrette d'aspect lutin,
Drelin, drelin,
Fait danser sa cloche fringante
En sautant sous le grand sapin.

Drelin, din din !
Puis bientôt la bande s'égrène :
Sur chaque roc, d'un air de reine,
La chèvre va brouter un brin,
Drelin, drelin !
La source lui sert de fontaine,
Elle se voit dans le bassin.

21 octobre 1901

Paul-E. MAYOR.

Matin d'octobre.

C'est l'heure exquise et matinale
Que rougit un soleil soudain.
A travers la brume automnale
Tombent les feuilles du jardin.
Leur chute est lente. On peut les suivre
Du regard en reconnaissant
Le chêne à sa feuille de cuivre,
L'érable à sa feuille de sang.
Les dernières, les plus rouillées
Tombent des branches dépouillées ;
Mais ce n'est pas l'hiver encor.
Une blonde lumière arrose
La nature, et, dans l'air tout rose,
On croirait qu'il neige de l'or.

(Communication de M. Durouvenoz.)

F. COPPÉE

GÉOMÉTRIE

Questions pour les maîtres.

1^o Les diagonales d'un rectangle mesurent 40 m. et forment entre elles un angle de 120 degrés. Quelles sont les dimensions et la surface de ce rectangle ?

2^o Même question, avec un angle de 135 degrés ?

Problèmes de géométrie.

1^o Un champ rectangulaire a 52,5 m. de large, sa longueur vaut $3\frac{1}{2}$ fois sa largeur. Quelle est sa surface et que vaut-il à fr. 36 l'are ?

Rép. : 8268.75 m² ; fr. 2976,75.

2^o A fr. 2,10 le m. courant, la palissade d'un enclos rectangulaire a coûté fr. 604,80. La largeur de cet enclos étant le $\frac{1}{3}$ de la longueur, on demande a) les dimensions, b) la surface c) la valeur du terrain à fr. 4000 l'hectare.

Rép. : a) 36 et 108 m. ; b) 3888 m² ; c) fr. 1555,20.

3^o On sait que la largeur d'un rectangle est 28 m. et que sa diagonale mesure 53 m. Quelle est sa longueur? sa surface? *Rép.: 45 m.; 1260 m².*

4^o Une commune ayant décidé la création d'un nouveau cimetière y a consacré un terrain rectangulaire de 96 ares à prendre sur la largeur d'un mas long de 120 m. Ce terrain est payé à raison de fr. 3,60 la perche (de 9 m²). Quel est le prix d'achat? *Rép.: fr. 3840.*

5^o On établit tout autour de ce cimetière un mur qui revient à fr. 12 le m. courant, les couvertes en granit non comprises. Celles-ci se comptent à fr. 1,20 le m. et les piliers du portail coûtent fr. 35 pièce. — Le mesurage a lieu extérieurement et l'on déduit seulement 3,50 m. pour le portail d'entrée. A combien revient la clôture de ce cimetière si la grille elle-même coûte fr. 82,50? *Rép.: fr. 5032,50.*

6^o L'entrée de ce cimetière étant placée sur l'une des grandes faces, on trace jusqu'à 10 m. du mur opposé un chemin de la largeur du portail, et perpendiculairement à ce chemin une autre allée de 2 m. de large s'avancant de chaque côté jusqu'à 5 m. des murs. Ces murs ont 0,60 m. d'épaisseur. On demande a) la surface du terrain après la construction des murs, b) la surface des chemins. *Rép.: 9361,44 m²; 451,4 m².*

7^o Quelle serait la surface réelle sur le papier du rectangle mentionné au problème 3, dessiné à l'échelle de $\frac{1}{200}$? *Rép.: 3,15 dm².*

PIDOUX-DUMUID.

GYMNASTIQUE

LEÇON IV, SANS ENGINS, PLUS COURTE QUE LA PRÉCÉDENTE

1. Exercices d'ordre et préliminaires :

En rang de front et de flanc. Conversions individuelles. Numérotation. Former 2, 3 ou 4 rangs suivant le nombre des élèves. Flexion de tête en arr. (St. éc. M. h., fig. 1.)

Position du corps incliné avec pas en avant, jambe fléchie g. et dr. altern. (St. ouv. M. h., fig. 2.)

Rotation du corps à g. et à dr. altern. (St. éc. Bras haut, fig. 3.)

Sauts sur place.

Elévation des bras de côté et respiration. (St. ouv.)

Marche avec conversions individuelles.

2. Extension du dos :

Demi-flexion de dos en arr. (Position de pas en avant g. et dr. altern. et bras haut, fig. 4.)

3. Supprimé, faute d'engin.

Course.

4. Equilibre :

Elévation sur la pointe des pieds et flexion des jambes. (St. éc. Bras haut, fig. 5.)

5. Exercice des muscles du dos :

Position de corps incliné en avant sur jambe fléchie g. et dr. altern., l'autre jambe tendue et élevée, bras haut (fig. 6.)

6. 7. Exercice des muscles abdominaux et latéraux :

Appui tendu facial sur le sol (fig. 7), passer à l'appui tendu costal, une main sur le sol, extension d'un bras en haut (fig. 8).

8. Sauts :

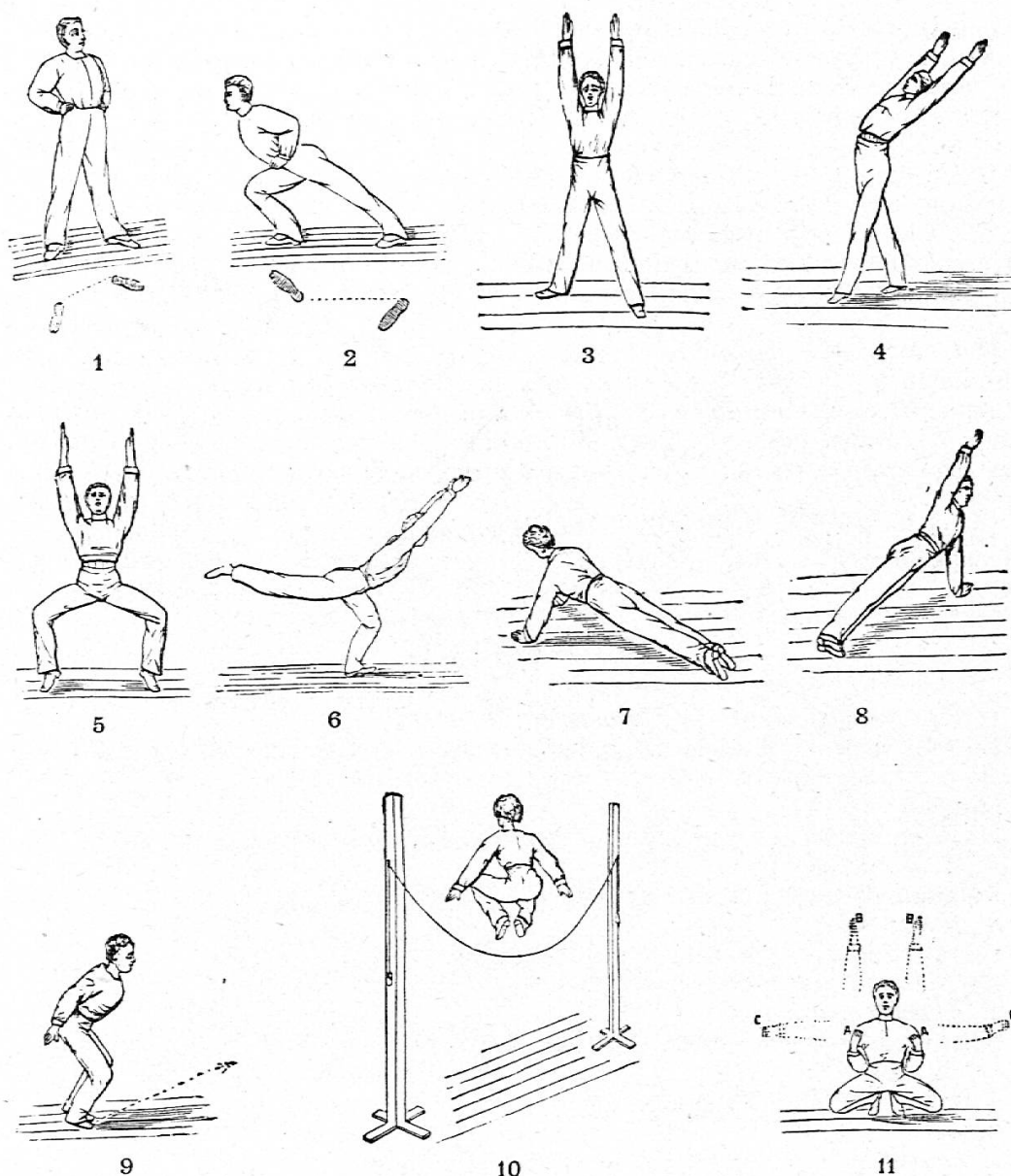
Saut en avant à pieds joints (fig. 9).

Saut sur la corde (fig. 10. Il est toujours possible de se procurer une corde que l'on fait tenir à deux élèves).

9. Respiration :

Extension lente des bras de côté et en haut. (Flexion des jambes à fond ; bras fléchis, fig. 11.)

J. B.



AVIS

Cours complémentaires. — *Tableau d'instruction civique.* — Nous attirons l'attention de nos lecteurs, et tout particulièrement des maîtres des cours complémentaires, sur le tableau récapitulatif d'instruction civique, que nous avons publié dans le numéro 31-32 de *l'Éducateur*, pages 492 et 493.

Afin de faciliter l'étude de cette branche, soit dans les cours complémentaires, soit dans les premières classes de garçons, la gérance de *l'Éducateur* en fera tirer un certain nombre d'exemplaires à part sur papier fort. On peut lui en demander immédiatement au prix de f. 0,40 la douzaine ou f. 2,50 le cent. Sitôt après réception du prix (mandat postal ou timbres-poste), l'expédition aura lieu.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

NOMINATIONS

Dans sa séance du 22 octobre, le Conseil d'Etat a nommé :

Pasteur de la paroisse d'Apples, M. Robert Gurchod, actuellement pasteur de la paroisse de Pâquier-Démoret; - pasteur de la paroisse de Provence, M. Ernest Jomini, actuellement suffragant à Chevroux.

PLACE AU CONCOURS

COLLÈGES COMMUNAUX ET ÉCOLES SUPÉRIEURES

VEVEY. — Une place de maîtresse surveillante à l'école de cette ville est au concours. La titulaire sera chargée des cours de français aux élèves de langues étrangères. Traitement annuel: 1700 francs. Entrée en fonctions immédiate.

Adresser les offres de services au Département de l'Instruction publique et des Cultes (service des cultes), avant le 15 novembre, à 6 heures du soir.

ÉCOLES PRIMAIRES

NOMINATIONS

RÉGENTS. — MM. Lavanchy, Jules, à Cugy; Cloux, Julien, à Lausanne; Gétaz, Emile, à L'Etivaz.

RÉGENTES. — Mmes Gétaz-Dulex, Ida, à L'Etivaz; Gonthier-Lude, Hortense, à Moudon; Mlles Rey, Jeanne, à St-Prex; Candaux, Lydia, à Vallorbe.

MM. les **régents** et Mmes les **régentes** qui, au 31 décembre 1901, auront droit à la **première augmentation de traitement pour cinq années de services**, sont priés d'adresser au département, avant le **15 novembre** prochain, leur demande accompagnée de pièces délivrées par les commissions scolaires, attestant la durée exacte de leurs fonctions, avec indication des dates d'entrée et de sortie.

Les titulaires déjà pourvus d'une attestation sont dispensés d'adresser une nouvelle demande.

MAITRE SECONDAIRE

parlant l'allemand, l'anglais et le français, **cherche pour janvier place comme professeur dans un pensionnat de la Suisse française.** Bonnes références et certificats. Offres sous **Ge 9558 X à Haasenstein & Vogler, Genève.**

Musée pédagogique de Fribourg.

Les membres du Corps enseignant de la Suisse romande, qui rendent des ouvrages à la **Bibliothèque du Musée pédagogique de Fribourg**, ou qui correspondent avec elle, sont priés de se servir de l'intermédiaire de la Commission scolaire de leur localité respective, attendu que, d'après une récente communication du Département fédéral des Postes, **la franchise de port n'est accordée qu'aux autorités scolaires.**

LA DIRECTION

A NOS LECTEURS — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

LA PAPETERIE DE BIBERIST
(CANTON DE SOLEURE)
recommande ses

Papiers à dessin pour écoles

très appréciés et lesquels sont en magasin dans différents formats et qualités.

Echantillons à disposition.

»» Ne sont pas livrés directement, mais seulement par les papeteries. ««

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Terreaux, 4, LAUSANNE — R. de l'Hôpital, 22, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.
Chemises flanelle, chemises Jæger, etc., etc.

—+— CONFECTION SUR MESURE —+—

CHEZ

CONSTANT GACHET, AUBONNE



Les machines à coudre

SINGER

qui ont obtenu à l'Exposition de Paris 1900 le

GRAND PRIX

la plus haute récompense

se répartissent actuellement en plus de 900 différentes variétés
applicables à la famille ou à l'industrie

Paielements par termes. — Escompte au comptant.

Garantie sur facture.

COMPAGNIE "SINGER,"

Seules maisons pour la Suisse romande :

GENÈVE, rue du Marché, 13.

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, vis-à-vis Hôtel suisse.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.



2 Médailles d'Or avec félicitations du Jury.

Maison de confiance, fondée en 1804.

PIANOS ET HARMONIUMS

Magnifique choix à des prix très modérés.

GRAND CHOIX DE NOUVEAUTÉS

[illegible]

◆◆◆◆◆ **pour Chœurs mixtes** ◆◆◆◆◆

♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ **pour Chœurs d'enfants** ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦

 pour Chœurs de femmes

Important pour MM. les directeurs de Sociétés musicales

Vient de paraître — **H. KLING.**

THÉORIE ÉLÉMENTAIRE ET PRATIQUE DE L'ART DU CHEF D'ORCHESTRE, DU DIRECTEUR DE MUSIQUE D'HARMONIE, DE FANFARES ET DE SOCIÉTÉS CHORALES

Prix net, 1 fr.

Sera livré au **prix exceptionnel** de 80 cent. jusqu'au **31 décembre 1901** seulement. L'ouvrage n'est pas envoyé en examen.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · ROMANDE ·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUXE, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD, maître à l'Ecole d'application annexée aux écoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint,
La Gâté, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gaillard**, inst., St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.
Etranger,
fr. 7,50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :
Librairie PAYOT & Co
Lausanne.

R. LUGON 1898

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces: 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatard , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Michaud , Alp., inst.,	Bagnes.
Rosier , William, prof.,	Genève.	Blanchut , F., inst.,	Collonges.
Groscurin , L., inst.,	Genève.	Vaud.	
Pesson , Ch., inst.	Genève.	MM. Cloux , F.,	Essertines.
Jura Bernois.		Dériaz , J.,	Dizy.
MM. Fromaigeat , L., inst.,	Saignelégier.	Cornamusaz , F.,	Trey.
Mercerat , E., inst.	Sonvillier.	Rochat , P.,	Yverdon.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Jayet , L.,	Lausanne.
Schaller , G., direct.,	Porrentruy.	Visinand , L.,	Lausanne.
Gylam , A., inspecteur.	Corgémont.	Faillettaz , G.,	Gimel.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Briod , E.,	Fey.
Neuchâtel.		Martin , H.,	Lausanne.
MM. Thlébaud , A., inst.,	Locle.	Magnin , J.,	Préverenges.
Grandjean , A., inst.,	Locle.	Suisse allemande.	
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	M. Fritsch , Fr., président	
Fribourg.		du <i>Schweiz. Lehrer-</i>	
M. Genoud , Léon, directeur,	Fribourg.	<i>verein</i> ,	Zurich.
Tessin : M. Nizzola.			

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Ruchet , Marc, conseiller		MM. Perrin , Marius, adjoint,	
fédéral, prés. honoraire, Berne.		trésorier,	Lausanne.
Decoppet , C., Conseiller d'Etat,	Lausanne.	Sonnay , adjoint,	Lausanne.
		secrétaire,	
Burdet , L., instituteur,			
vice-président,	Lutry.		

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine,
à Zurich.

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES

avec restitution du capital constitutif au décès
sous déduction des arrérages payés.

Cette combinaison est avantageuse pour quiconque veut s'assurer, sa vie durant, un rendement stable et élevé de son capital, mais tient à ce que les intérêts de ses héritiers soient atteints le moins possible dans le cas où il mourrait prématurément.

Le rachat de la police est admis.

La Société a servi des rentes s'élevant à fr. 10 000 000. Rentes annuelles à servir : fr. 970 000. Garanties : fr 52 000 000.

Les *tarifs*, les *prospectus* et les *comptes-rendus* sont remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Nouveautés et Ouvrages d'Étrennes.

Au Foyer Romand. Etrennes littéraires pour 1902, publiées sous la direction de M. PHILIPPE GODET. Prose et Poésie, par les principaux écrivains de la Suisse romande. In-16, broché 3 fr. 50 ; relié avec plaque spéciale. 5 fr. —

Le sculpteur de Christs, par NOELLE ROGER. In-16 broché. 3 fr. 50

La chanson du cœur. Poésies choisies d'auteurs contemporains, par CH. FUSTER. In-16, broché. 3 fr. —

Bonne année. Calendrier avec texte en vers et illustrations. Petit in-16 0 fr. 60

Calendrier évangélique à effeuiller. Fonds divers à 0 fr. 60, 1 fr. et 1 fr. 25

Calendrier poétique à effeuiller. Fonds divers à 0 fr. 80, 1 fr. et 1 fr. 50

Ces deux calendriers sont munis chacun de deux bons-primés, donnant droit à toute personne qui s'en sert pour sa demande, la réduction de prix indiquée sur tous les ouvrages qui y figurent

Agenda de l'agriculteur et du vigneron pour 1902. Publié sous la direction de M. G. MARTINET, directeur de l'Etablissement fédéral d'essais de semences, à Lausanne. Prix. 2 fr. —

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

VAUD ÉCOLE DE RECRUE

MM. les instituteurs qui ont fait cette année leur **école de recrue** sont priés d'aviser le service de l'Instruction publique en indiquant leur incorporation.

Le Musée scolaire cantonal

(Bâtiment de l'Ecole normale, 3^e et 4^e étages)

est ouvert gratuitement au public **à partir du 1^{er} septembre prochain,** les mercredi et samedi après-midi, de 2 à 5 heures.

Toute personne qui désirera le visiter en dehors de ces heures-là pourra le faire en s'adressant au concierge de l'Ecole normale.

MAITRE SECONDAIRE

parlant l'allemand, l'anglais et le français, **cherche pour janvier place comme professeur** dans un **pensionnat de la Suisse française.** Bonnes références et certificats. Offres sous **Ge 9558 X à Haasenstein & Vogler, Genève.**

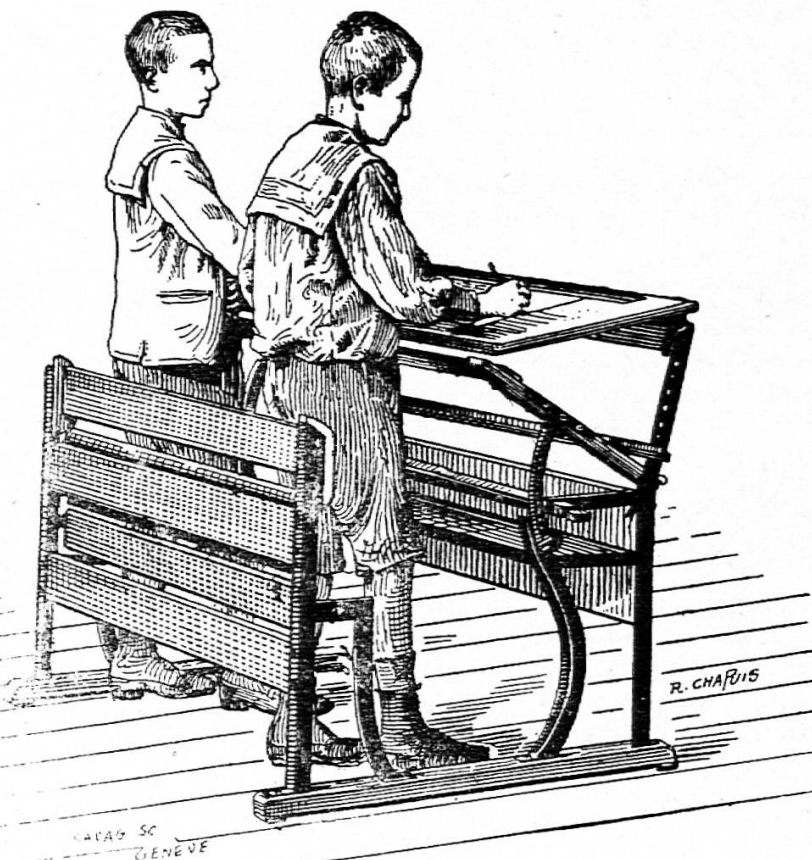
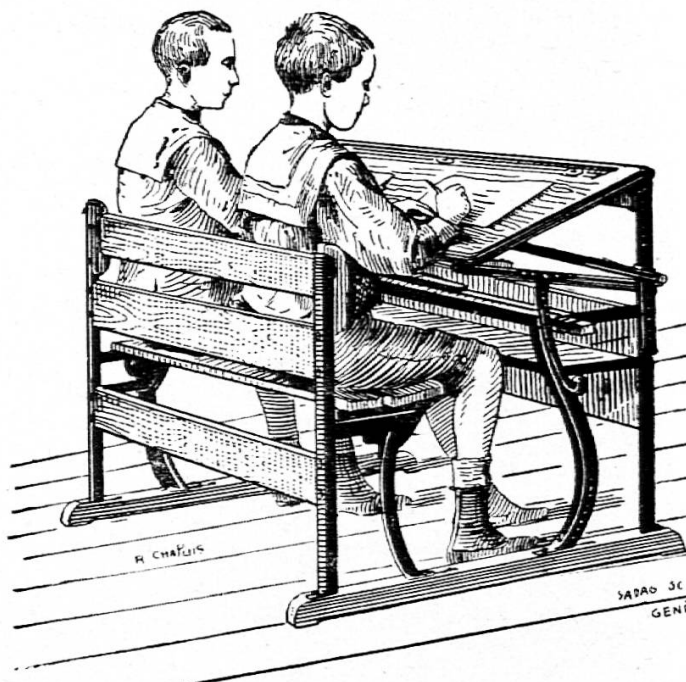
PUPIETRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

Brevet + 3925 — Modèle déposé.



Grandeur de la tablette : 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel ;
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel
DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes tailles.

La fabrication peut faire dans chaque local.
S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaise
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille d'honneur.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale de Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale d'Inventions brevetées, Paris. Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale de Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale de Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle de Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.

